



association pour la sauvegarde de morges

Bulletin d'information n°51 - Avril 2008 - Case postale 2218 - 1110 Morges 2 - CCP 10-17957-7 <http://asm-morges.ch/>



Le «chalet» de Beausobre, résidence de Melles Germaine et Nelly de Beausobre



Un nom de famille intimement lié à l'âme de Morges



Grand-Rue 80, immeuble légué à la commune de Morges par Melles de Beausobre



Plaque apposée sur l'immeuble Rue de Couvaloup 18



Coin du souvenir dans le Parc de Beausobre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LUNDI 16 JUIN
SUIVIE D'UN
FORUM ASM: CONSTRUCTION D'UN EMS À BEAUSOBRE

<i>Sommaire:</i>	pages
Beausobre	3
Le projet d'EMS dans le parc de Beausobre	4
A propos du futur quartier de la gare	5
Tour(s) ou pas de tour(s) ? Là n'est pas uniquement le problème!	5
Suggestions	6
Assemblée générale + débat public	
Convocation et ordre du jour	8
Nouvelles diverses:	
L'œuvre d'un artiste morgien fait vivre l'espace public	9
Un coup de jeune pour le site des Eaux Minérales	9
La route du lac, de la Bourdonnette à Morges / Collaboration avec l'ADIRHE	10
Appel à tous nos membres et aux personnes intéressées	10
Morges, l'essayer c'est l'adopter ou les impressions d'un nouvel habitant	11
La vie du sentier de la Morges	12
Causeries des guides ASM/MDA Série 2007-2008, compte-rendu	13
Visites guidées de la Ville de Morges: lancement de la saison 2008	16

Dans notre précédent bulletin n° 50 de février 2008, adressé exclusivement aux membres ASM, nous avons encarté un bulletin de versement qui aura sans doute permis de régler la cotisation annuelle 2008.

Si ce n'était pas le cas, un bulletin est à nouveau encarté. Il peut aussi servir à des personnes qui voudraient devenir membres de l'ASM et donc payer leur première cotisation. (Dans ce cas, merci d'ajouter la mention «nouveau membre»).

Rappel: cotisation annuelle: 20.- francs
Les dons sont aussi les bienvenus.

Impressum

Bulletin n° 51 - Avril 2008

Edité par l'Association pour la Sauvegarde de Morges ASM

Case 2218, 1110 Morges 2 CCP 10-17957-7

Site Internet : <http://asm-morges.ch/>

Courriel: info@asm-morges.ch

Président: J. Longchamp, Banc-Vert 17, 1110 Morges, tél. 021 801 02 27

Membres du comité: Mme F. Kawkabani et MM J. Alméras, F. Amrhein, F. Garnier, J.-P. Morisetti et G. Landolt.

Crédit iconographique: Aristide Garnier, Salvatore Gervasi, Emile Jan, Jean-Paul Perrin, Corinne Longchamp et d'autres photographes anonymes.

Impression: Imprimerie Carrara Morges

Tirage : 600 exemplaires

BEAUSOBRE

L'an dernier, dans le cycle des causeries des guides de Morges, M. Jean-Paul Perrin faisait une conférence sur la famille de Beausobre. L'aboutissement de cette longue saga séculaire dans laquelle notre ville tient une place de choix mettait en évidence l'ampleur de la donation faite à notre communauté par les derniers descendants de cette grande lignée. En regard, l'hommage public rendu aux donateurs paraissait très discret.

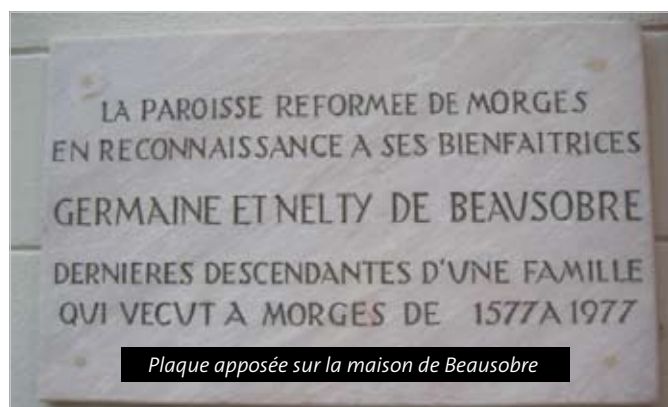
C'est pourquoi l'ASM s'est permis de suggérer à la Municipalité de saisir l'occasion du trentième anniversaire du décès de Melle Nelty de Beausobre pour commémorer son souvenir et rappeler à quel point le legs de Beausobre a offert à notre communauté la possibilité de profiter à très bon compte d'équipements essentiels pour notre ville.

Le 3 octobre 2007, une petite cérémonie du souvenir fut organisée près de l'endroit où furent déposées les cendres de Melle de Beausobre.

En novembre et décembre 2007 une exposition organisée à l'ancienne «Galerie Rouge» retraçait l'histoire du lien entre la famille de Beausobre et la ville de Morges.

Grâce à l'amabilité de la ville de Morges, cette exposition est intégralement visible sur le site internet de l'ASM

http://www.asm-morges.ch/IMG/pdf/Panneaux_de_B.pdf



QUELQUES RAPPELS:

LA FAMILLE DE BEAUSOBRE

La famille de Beausobre était originaire de Guyenne, plus exactement de la petite ville de Langon, au sud de Bordeaux. La branche vaudoise remonte à Arnaud de Beausobre, qui pour cause de religion se réfugia à Genève en 1576 et vint s'établir à Morges en 1577. Son fils aîné Jean, né en 1587, pasteur à l'Isle se fixe en Suisse tandis que Isaac, son fils cadet, né à Morges en 1605, retourne en France. A la suite de la révocation de l'Edit de Nantes, une partie des Beausobre essaimèrent en Allemagne et en Russie en formant ainsi des branches collatérales.

Cette famille donna, au cours des siècles, des hommes de lettres, des pasteurs, des officiers et des magistrats. L'un des descendants de la branche vaudoise, Jean-Jacques de Beausobre se distingua tellement, au service du roi de France, que celui-ci, par un brevet du 18 janvier 1740, lui accorda, à lui et à tous ses parents et descendants, l'autorisation de porter le titre de comte et de marquis.

Les Morgiens gardent de M. Emmanuel de Beausobre et de ses deux sœurs Nelty et Germaine un souvenir reconnaissant pour la grande générosité dont ils ont fait preuve vis-à-vis de la communauté.

Avec le décès de Melle Nelty de Beausobre le 14 octobre 1977 le jour de ses 90 ans, s'est éteinte la branche morgienne de cette illustre famille bienfaitrice de la Commune de Morges.

LA DONATION

Par acte de donation inscrit au Registre foncier le 27 novembre 1959, Melles Germaine et Nelty de Beausobre ont fait donation d'une partie de leur propriété, soit 55'073 m² à l'Hôpital de Morges. Elles firent don de l'autre partie à la «Fondation de Beausobre», constituée le 20 novembre de la même année.

Par la suite, Melle Nelty de Beausobre accepta qu'on construise l'hôpital au-dessus de la ville et que l'ensemble de Beausobre soit bâti sur le terrain qu'elle avait donné.

Hormis des legs, notamment en faveur des personnes âgées, Melle de Beausobre institua la Commune de Morges comme seule héritière du solde de ses biens.

BEAUSOBRE AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

Les travaux du nouvel hôpital débutèrent donc le 15 mars 1970. Cet édifice fut inauguré le 25 janvier 1973.

Le bâtiment de Beausobre I à l'est de la parcelle échangée avec l'hôpital et celui de l'administration ont été construits entre 1969 et 1970 sur la base des études et recherches du CROCS (Centre de rationalisation et d'organisation des constructions scolaires).

Le 1er avril 1981, le Conseil communal accordait un crédit global de CHF 41'823'000.- pour la réa-



Le théâtre de Beausobre



La maison de Beausobre dont le rez-de-chaussée est utilisé par la paroisse réformée.

lisation du projet de l'ensemble de Beausobre. Mis à disposition de l'instruction publique, il est un instrument précieux pour le développement harmonieux de la personnalité des élèves. La salle omnisports satisfait aux exigences de l'éducation physique et offre aux sociétés un équipement de valeur pour la pratique de nombreux sports. Le théâtre, le foyer et le conservatoire permettent également l'enrichissement culturel et le divertissement de la population morgienne et de la région par l'organisation de spectacles et de manifestations.

QUESTIONS ACTUELLES

Avec les terrains de Beausobre, malgré la construction de l'ensemble scolaire, sportif et culturel, c'est un magnifique parc arborisé qui était sauvegardé et mis à la disposition de la population (même si le terrain de la fondation est un terrain privé). Sans rien savoir encore des projets que nous allons évoquer ici, notre dernier bulletin attirait l'attention de nos lecteurs sur la valeur de ce parc.

Or donc, les Morgiens ont appris par la presse qu'un concours d'architecture est lancé pour la construction sur les terrains de la fondation d'un EMS. Chez beaucoup la première réaction exprime la crainte de voir un environnement naturel magnifique sinon disparaître, du moins se réduire comme peau de chagrin. L'ASM souhaite contribuer à ce que soient mises en place les solutions les plus respectueuses à la fois de la nature et des besoins de notre communauté.

LE PROJET D'EMS DANS LE PARC DE BEAUSOBRE

POURQUOI?

Le besoin de places en établissement médico-social est très important. L'EMS des Pâquis nécessite une rénovation importante et son agrandissement est souhaitable. Ces deux opérations sont très difficilement compatibles aux Pâquis avec la poursuite de l'exploitation normale. Il serait donc très heureux de pouvoir reprendre des murs neufs et offrant plus de place. Un nouvel établissement à Beausobre permettrait en outre la mise à disposition d'appartements protégés pour les personnes âgées. Par ailleurs, la fondation de Beausobre

est propriétaire de biens immobiliers, mais manque d'argent pour l'entretien indispensable de ses immeubles exploités au service de la paroisse réformée. La vente d'une partie de la parcelle résoudrait ce problème.

QUOI?

Construction d'un EMS d'une capacité de 78 lits (48 sur le site actuel des Pâquis), d'une unité de 20 appartements protégés et d'une crèche.

COMMENT?

Le projet fait l'objet d'un concours d'architecture. Construction en deux entités distinctes avec possibilité d'extension. Les immeubles compteront 2 niveaux sur rez et doivent satisfaire à des normes environnementales exigeantes. La construction doit respecter certains arbres qui doivent être conservés. Ceux qui devraient être abattus doivent être compensés par une plantation sur la parcelle même. Le parc devrait être accessible au public.

STATUT JURIDIQUE DE LA PARCELLE?

Le terrain prévu pour l'implantation du futur EMS est classé en zone «utilité publique», donc le projet est totalement conforme à ce statut. En conséquence, il ne sera pas nécessaire de passer par le conseil communal qui n'aura à se prononcer que pour d'éventuels frais incombant à la commune.

QUAND?

Publication des résultats du concours d'architecture et exposition des projets: début mai 2008. Construction: assez rapidement.



Nous invitons les membres de l'ASM à visiter l'exposition des projets retenus. Pour lieu et dates, se reporter à la presse locale

L'ASM organisera un forum public avec le maître d'œuvre et l'architecte à l'issue de son Assemblée Générale Annuelle 2008, le lundi 16 juin à 20h. 15 à ... Beausobre (foyer, salle 3)

A PROPOS DU FUTUR QUARTIER DE LA GARE

Suite à la présentation publique du Plan Directeur Localisé Gare-Sud organisée par les autorités le 21 janvier à Beausobre, nous avons invité nos membres à nous faire part de leurs réactions et de leurs questions. Toutes les fois que c'était possible, nous avons publié ces réactions sur le site asm-morges.ch. Elles sont encore en ligne.

Le lundi 18 février, nous avons organisé un Forum ASM au Musée Forel.

Les ingénieurs en circulation et les urbanistes ont donné des informations supplémentaires et répondu aux questions. On parla beaucoup des arrêts de bus reportés sur la rue de la Gare et en général de circulation.

En suite de quoi l'assemblée discuta du projet de réponse ASM à la consultation municipale: Le texte proposé par le comité fut amendé puis accepté à une très grande majorité par l'assemblée.

LA RÉPONSE ASM

En bref, rappelons que cette réponse ASM transcrit l'espoir de notre association de voir naître à la gare un nouveau centre de Morges, complémentaire de la vieille ville et de très grande qualité urbaine et architecturale. Nous lançons un appel pour que ce projet suscite l'élan nécessaire à gagner le défi qu'il constitue. Huit remarques sur des points précis accompagnent notre prise de position. Cette réponse de l'association est accessible sur le site asm-morges.ch (dans la rubrique «documents d'actualité et archives»).

Pour l'ASM, discuter publiquement d'une réponse à une consultation représente une grande première. Mais par l'importance qu'il revêt pour notre ville, le sujet méritait d'être traité de la sorte.

Merci à tous ceux qui ont réagi à notre appel, merci à ceux qui ont participé au Forum ASM et à tous ceux qui continueront de suivre ce projet capital!

Toujours à propos du quartier de la gare:

TOUR(S) OU PAS DE TOUR(S) ? LÀ N'EST PAS UNIQUEMENT LE PROBLÈME!

Un débat sain et légitime: Que les Morgiens aient des idées fortes et divergentes concernant l'implantation de hauts bâtiments dans le futur quartier de la gare, c'est une chance pour la ville, puisque cela prouve l'attachement et les préoccupations des habitants pour leur cité. Un participant au Forum a même dit: «Qu'on se batte à Morges pour ou contre des tours, c'est excellent! Cela permettra, espérons-le, d'éviter l'architecture molle et l'urbanisme passe-partout qui transforme notre ville en zone banale».

Il existe sans doute d'excellentes raisons de s'opposer à la construction en hauteur, comme de très bons motifs de la souhaiter.

Sans vouloir se dérober à ce débat, notre association attire très fortement l'attention sur un certain nombre de points moins faciles à présenter et qui, de ce fait, risquent de rester dans l'ombre, bien qu'ils soient essentiels pour l'avenir de la ville. En effet, certains traitements journalistiques ont focalisé l'attention sur cette question des tours. On a même organisé un sondage à ce propos, alors que ce type de médiatisation contribue fort peu à une meilleure compréhension des enjeux urbanistiques!

- Lors du Forum, l'ASM a demandé que soit inscrite dans le plan l'obligation pour les propriétaires d'ouvrir un concours d'architecture pour ces nouveaux bâtiments. Respectée cette règle modifie passablement le problème, puisque nous ne parlons plus alors des «tours» que chacun imagine spontanément.
- Prendre la parole dans ce débat exige une grande sagesse. C'est un exercice difficile de se projeter dans le futur: Ce sont essentiellement les générations futures avec des «sensibilités urbaines» différentes de leurs prédécesseurs qui auront à faire vivre ce quartier et à se l'approprier. Quelles qua-

lités exiger aujourd'hui pour ce quartier, afin que les habitants de demain - qui ne peuvent prendre part au débat - s'y trouvent bien? Voilà la question -difficile - à se poser.

- Esquissée depuis plus d'une dizaine d'années, la politique d'aménagement du territoire du Conseil d'Etat vaudois est devenue très claire: Elle exige une forte densification de l'habitat et d'activités à proximité immédiate des transports publics performants. Ce choix a été ratifié par le Grand Conseil lors de l'adoption du Plan Directeur Cantonal. Il est au cœur de tous les efforts du Projet d'agglomération Lausanne - Morges (PALM). Ecoutez bien les arguments de ceux qui expriment leur opposition à l'édification de tours. Très souvent ils amènent en fait des arguments contre la densité de résidence et d'activités.

Puisqu'il n'y a pas eu de large débat public sur la politique de densification, il est naturel que la population s'exprime à ce sujet. Ce n'est pas une raison pour mélanger les débats.

Si l'on veut jouer le jeu, il faut accepter les règles de départ: mixité et densification sont les données de base. A partir de là, il convient de débattre de la meilleure manière dont on veut arranger ces nombreux nouveaux habitants et ces multiples nouvelles activités pour que cela donne une ville de qualité. Sinon, on mène un autre débat, celui de la densité qui - même si on peut le regretter - n'est pas ouvert. Il a déjà été tranché!

- La question des bâtiments en hauteur est une question secondaire du plan directeur localisé de la Gare-Sud. Se fixer sur ce point risque de cacher le problème fondamental: Le plan directeur localisé Gare-Sud instaure des règles (ouverture sur la rue et non à l'intérieur de l'immeuble, par ex.), prévoit des dispositions (espaces libres et accessibles en direction de la vieille ville), invente

des structures (le mail arborisé). etc... Ces règles sont-elles aptes à «produire» un nouveau quartier, second centre ville, où, à la fois, les affaires et les services seront florissants et les habitants heureux de résider tout en respectant des critères environnementaux, esthétiques et qualitatifs sévères? L'élan de départ rencontrera-t-il, dans la durée, la bonne volonté persistante des propriétaires, l'audace concordante des autorités municipales et du conseil communal, finalement l'adhésion des habitants et des usagers? Il s'agit de doter ce quartier d'un espace public fonctionnel et de grande qualité. La mixité des âges, des couches sociales, des activités est un autre pari à gagner, etc... Quand on exprime cela au niveau des concepts, cela demeure très abstrait. Mais le résultat touchera des milliers de personnes et modèlera leur cadre de vie pour de longues années. Le droit à l'erreur est très restreint.

Voilà pourquoi l'ASM souhaite que le débat aille beaucoup plus loin que la seule question des tours.



Nous nous permettons d'apporter ici quelques suggestions pour mieux entrer dans la riche problématique de la construction de nouveaux quartiers aujourd'hui.

SUGGESTION N°1

Si vous voulez ressentir quelque chose d'analogique à ce que devrait vivre le futur utilisateur du mail de la gare, profitez du printemps pour descendre à pied de la gare CFF de Lausanne à Ouchy en utilisant la nouvelle «coulée verte des Délices» créée sur le M2!



SUGGESTION N°2

Lisez sans faute le dernier numéro de «La Revue Durable» qui présente les «écoquartiers» en analysant dans le détail les très nombreux projets actuels qui fonctionnent déjà, sont en voie de réalisation ou au stade de l'étude (deux à Lausanne). Il est vrai que le nouveau quartier prévu à la gare de Morges ne sera pas à proprement parler un «écoquartier». Mais puisqu'on veut y réaliser un beau quartier durable et que les habitants et utilisateurs puissent s'approprier, beaucoup de critères constitutifs de l'écoquartier sont à appliquer dans notre nouveau deuxième centre ville. De plus, une large application dans ce projet de critères de «durabilité» serait pour Morges une excellente préparation pour une réalisation complète d'un vrai écoquartier à l'Eglantine, puis à la Longeraie.

Lorsque vous aurez lu le dossier de la Revue Durable vous conviendrez sans doute que ces quartiers ne naissent pas tout seuls, comme par enchantement. Des porteurs de projet tenaces sont indispensables.

SUGGESTION N°3

A lire aussi sans faute, le numéro de mars de la revue de Pro Natura qui présente 4 exemples de nouveaux quartiers urbains. Ils se révèlent très attractifs, denses, mais bien conçus et respectueux de l'environnement.

Pourquoi la revue Pro Natura ne pourrait-elle pas dans quelque temps présenter un projet de nouveau quartier morgien, durable et attractif?

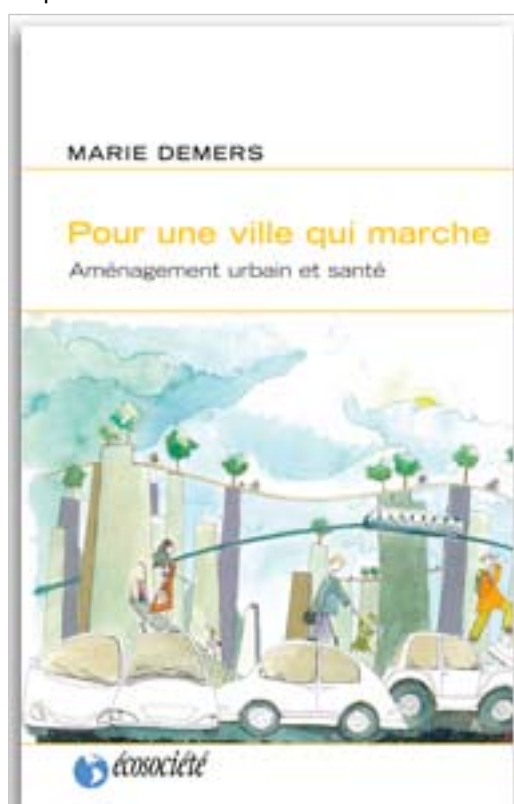
SUGGESTION N°4

A propos de la fonction de la place de la gare, le plan directeur localisé y prévoit l'implantation d'une vélostation. Morges serait-elle pionnière romande en la matière? Consultez la carte ci-jointe, dressée par l'association Pro Vélo.

Qu'est-ce qu'une vélostation?

C'est un parking payant, abrité et surveillé mis à disposition des cyclistes. Souvent situées à proximité immédiate d'une gare bien desservie, la vélostation permet au pendulaire d'utiliser sa bicyclette et les transports publics, combinaison souvent très judicieuse et pratique.

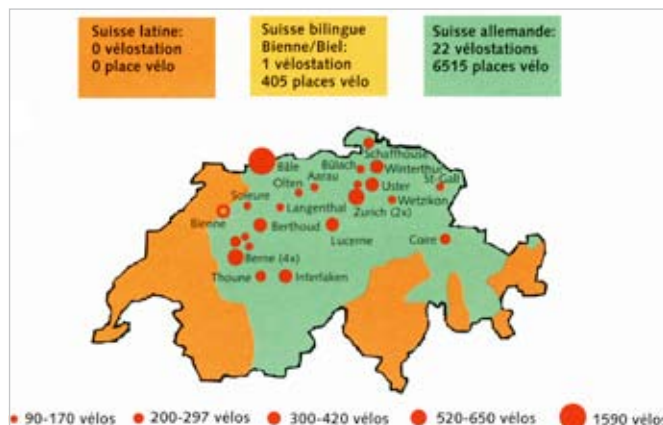
C'est au niveau des idées qui ont donné naissance à ces réalisations que l'ASM souhaite voir s'élever le débat sur le quartier projeté à la gare. Ce qui n'interdit pas du tout de débattre pour savoir si des bâtiments élevés sont ou non une bonne solution pour atteindre les buts fixés.



Le mail, prévu par le PDL Morges Gare Sud aura certainement un visage plus avenant que le parking actuel.

Actuellement, le Plan Directeur Localisé Gare-Sud est en discussion au Conseil Communal.

La Municipalité a effectué une synthèse de toutes les observations qui ont été faites lors de la mise en consultation publique. Cette synthèse, accompagnée des éléments de réponse municipale, est accessible sur notre site «asm-morges.ch»



Répartition des vélostations en Suisse. Morges sera-t-elle pionnière en Suisse Romande?

SUGGESTION N°5

On parle souvent de santé. On cause de développement urbain. S'interroge-t-on sur l'influence à long terme de l'aménagement de nos villes sur notre santé et celle de nos enfants?

Lisez sans faute ce livre «Pour une ville qui marche»

Même les personnes sensibles surtout à l'aspect financier devraient se battre aujourd'hui pour éviter le gouffre à millions de l'état sanitaire catastrophique promis dans quelques années par notre manière actuelle d'utiliser la ville!

Marie Demers est épidémiologiste et travaille sur la question des habitudes de vie en lien avec l'obésité. Elle poursuit ses recherches dans le domaine de la santé depuis plus de 20 ans et s'intéresse particulièrement à l'influence de l'environnement urbain sur notre mode de vie.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE + DÉBAT PUBLIC

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

L'Assemblée générale annuelle de l'ASM est convoquée au

Foyer de Beausobre (salle 3), à Morges

le lundi 16 juin 2008, à 19 heures,

avec l'ordre du jour suivant :

1. Procès-verbal de l'A.G. 2007 (voir bulletin n° 49, page 9 et 10, disponible sur le site)
2. Rapport du président
3. Rapport du caissier, discussion et adoption des comptes 2006
4. Rapport des vérificateurs des comptes, adoption du rapport
5. Budget et cotisations
6. Démissions / Elections au comité

Les candidatures sont les bienvenues déjà avant l'AG

7. Activités 2008
8. Questions, vœux et divers

suivie immédiatement par:

20h 15 : séance publique consacrée au projet EMS Beausobre, avec en principe, la participation du maître d'œuvre, d'un représentant de la Fondation de Beausobre» et de l'architecte vainqueur du concours.



NOUVELLES DIVERSES:

L'ŒUVRE D'UN ARTISTE MORGIEU FAIT VIVRE L'ESPACE PUBLIC

Même s'il est plus connu à l'extérieur que dans la ville qui l'a vu grandir, Yves Mettler est un artiste morgien très actif.

Dernièrement, il a réalisé à Aarbourg (Canton d'Argovie, tout près d'Olten) une installation fort intéressante. Il s'agit d'un «tunnel aux mille voix». Au-dessus d'une nouvelle route de contournement, en collaboration avec un architecte morgien, lui aussi, Philippe Gloor, il a construit un tunnel de béton et de bois à dimension humaine. Par un bout du tunnel, un grand œil vitré offre un panorama sur la circulation moderne un étage plus bas. A l'intérieur, les parties boisées se terminent en confortables fauteuils au sommet desquels des haut-parleurs diffusent des histoires sur la ville d'Aarbourg. Ces histoires, témoignages du passé,

ont été recueillies aux archives de la ville certes, mais surtout dans la population qui d'ailleurs, grâce à un site internet, peut continuer d'alimenter le stock des récits.

Une telle œuvre - surtout marquée du signe morgien - ne peut qu'interpeller l'ASM: Ce «tunnel aux mille voix» constitue une manière de faire vivre l'espace public, même le plus moderne. Il introduit astucieusement la perspective historique, la richesse du passé au milieu de la structure la plus banale d'aujourd'hui: une route surchargée de trafic automobile. Pour nous, cette réalisation constitue encore l'exemple magnifique d'autorités qui consacrent une partie de leur budget à autre chose que du goudron fonctionnel.



«Tunnel aux mille voix», œuvre de l'artiste morgien Yves Mettler, Aarbourg 2008



UN COUP DE JEUNE POUR LE SITE DES EAUX MINÉRALES

En regardant cette gravure, on est frappé de la vie qui entourait jadis le site des Eaux-Minérales actuellement relativement abandonné.

Suivant une suggestion de Georges Metzker, l'ASM a décidé de promouvoir une action de rajeunissement de cet endroit calme et idyllique. Avec la collaboration efficace et bienveillante de la Commune de Morges et emmené par Georges, une équipe va s'activer à embellir l'endroit.

Si vous avez envie de collaborer, soyez attentif aux appels que nous lançons ci-dessous.

Pour ceux qui ne le connaîtraient pas, le site des Eaux-Minérales se trouve sur la rive droite de la Morges en dessous de la patinoire, là où une passerelle franchit la rivière.

Voici comment une gravure ancienne présente le site des Eaux-Minérales



LA ROUTE DU LAC, DE LA BOURDONNETTE À MORGES / COLLABORATION AVEC L'ADIRHE

La presse a relaté l'intervention de nos deux associations (Association de Défense des Intérêts de la Région des Hautes Ecoles: ADIRHE et ASM) auprès des autorités cantonales et communales au moment où les décideurs du PALM ont annoncé que l'axe entre l'EPFL et Morges n'offrait pas assez de clients potentiels pour être équipé en priorité d'un tram ou d'un métro.

Nous avons insisté sur le fait qu'on sous-estimait certainement la demande actuelle et future.

Entre temps, au moins au niveau du discours, les autorités sont revenues un peu en arrière. Non pas qu'on puisse vous annoncer aujourd'hui le début prochain des travaux pour une ligne de tram, mais les projets pour l'adaptation de la route sont lancés. La première partie (UNIL - EPFL - Venoge) a fait l'objet d'une présentation publique. Certaines options prises vont dans le sens de ce que nous réclamions: des mesures pour accélérer la circulation du bus (actuel bus 57 qui sera rendu plus performant), des pistes cyclables et une réalisation de la route qui prévoit déjà l'implantation d'une ligne de tram.



APPEL À TOUS NOS MEMBRES ET AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

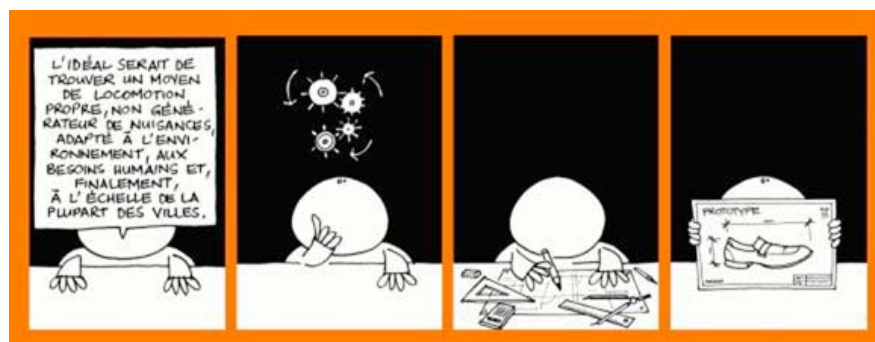
Pour que vive notre association, pour que les actions que nous lançons puissent se réaliser nous avons besoin de vous:

Nous cherchons:

- des personnes disposées à aider le comité à suivre certains dossiers, certaines réalisations, à donner un coup de main,
- des bénévoles disposés à fonctionner comme guide d'accueil de Morges ASM/MDA en français, mais aussi en allemand et anglais,
- des travailleurs pour l'entretien du sentier de la Morges,
- des travailleurs pour la réhabilitation du site des Eaux-Minérales,
- des dénicheurs de sponsors: Nous aurions besoin d'
 - un sponsor pour un panneau aux Eaux Minérales,
 - un sponsor pour la réédition du papillon du sentier,
 - un sponsor pour une plaquette et / ou un dvd sur la vallée de la Morges.
 - un sponsor pour deux bancs le long du sentier (Nous offrons chaque fois, bien sûr, d'apposer le logo du sponsor sur panneaux et autres produits.)

N'hésitez pas à vous annoncer à un membre du comité, à un guide ASM, à prendre contact avec le président ou à envoyer un e-mail à info@asm-

Après transformations, un établissement public va reprendre vie. (photo état 2007)



Dessin volé à une publication de l'ATE, mais...

l'application de cette idée dans la vie de tous les jours, elle, n'est pas passible de poursuite judiciaire!

MORGES, L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER OU LES IMPRESSIONS D'UN NOUVEL HABITANT

Né à La Chaux-de-Fonds, arrivant de Genève et nouvel habitant de Morges depuis le mois de janvier 2006, j'aimerais vous faire partager quelques-unes de mes impressions.

Pourquoi choisir Morges ?

Géographiquement la réponse est évidente; Morges est idéalement située au centre de la Romandie, à quelques kilomètres de Lausanne.

Genève, Neuchâtel, la Riviera ou encore la Vallée de Joux sont facilement accessibles pour y travailler ou s'y divertir.

A cette situation idéale il convient de rajouter les très bonnes liaisons de communications, tant ferroviaires que routières. Morges possède un important avantage grâce à la densité et la diversité des destinations desservies depuis la gare ferroviaire, plus digne d'une grande ville que d'une communauté de 15'000 habitants. Songez par exemple que pas moins de six trains par heure relient Morges à Lausanne aux heures de pointe ou qu'il est possible d'embarquer le soir dans un train de nuit et de se réveiller à Florence le lendemain matin, et ce sans changement !

Une fois le choix fait de s'installer à Morges, quelle ne fut pas ma surprise de découvrir cette ville. Je dois avouer que, comme nombre de Romands, je ne m'étais jamais arrêté à Morges, me contentant de la traverser en empruntant l'autoroute.

La découverte de la vieille ville et de son ambiance particulière du samedi matin, des balades le long du lac, des nombreuses activités sportives et culturelles, et surtout de la sympathie des habitants ne font que renforcer mon choix de vivre ici.

Le Jura tout proche représente également un avantage certain pour les amoureux de la nature! Le BAM permet de rejoindre ce massif puis de s'y balader à pied ou à vélo. Au chapitre des balades je tiens à mentionner tout particulièrement le sentier de la Morges, ou comment se retrouver en pleine nature à 5 min du centre ville !

On parle beaucoup de piscine couverte ces temps-ci mais ne pourrait-on pas rendre possible l'accès au lac depuis la piscine actuelle ? On reste perplexe devant la barrière séparant le lac de la piscine. L'eau est-elle trop polluée à cet endroit pour s'y baigner ?

La rue de Lausanne constitue sans aucun doute un autre



Morges: une image positive...

point qui interpelle le nouvel habitant. Comment faire pour valoriser ce secteur incroyablement bien situé ? En tout cas pas en y laissant s'implanter des stations-services !

J'espère que les prochains plans de développement nous réserveront de bonnes surprises.

L'autoroute est clairement le point faible de Morges. La pollution atmosphérique et sonore est bien présente et, malheureusement, rien ne devrait bouger avant plusieurs années. La ville souffre de cette cicatrice et se retrouve coupée en deux. Là aussi je forme de grands espoirs dans le projet d'évitement autoroutier de la ville pour permettre une «réunification», en transformant l'actuel passage en boulevard urbain.

Le récent débat sur le PDL Gare-Sud a fait ressortir la problématique de la circulation en ville, et notamment aux heures de pointe. Je pense qu'il faut d'abord favoriser la mobilité douce (vélo, marche) avant de créer de nouveaux parkings souterrains au centre ville, tout en étant conscient de la difficulté à changer nos habitudes de déplacement. Personnellement mon café a une autre saveur si je vais le boire à vélo plutôt qu'en voiture...

Pour conclure je pense que Morges possède beaucoup de charme et d'atouts pour ceux qui souhaitent une ville de taille modeste mais offrant beaucoup de services. C'est définitivement pour moi un lieu de vie idéal. Reste à y trouver un logement adéquat, mais là c'est une autre histoire !

Pascal Ducommun



Morges: des atouts indéniables...



... mais beaucoup de ténacité, de volonté politique, de concertation, etc... sont indispensables pour mettre en valeur ces chances!

Le sentier de la Morges subit les atteintes des saisons et de certains mauvais utilisateurs. Il nécessite un entretien.

Par ailleurs nous souhaitons assurer l'existence du papillon de promotion, voire produire une brochure, une cassette présentant les richesses de notre «vallée des jonquilles».

Appel est lancé ci-contre à votre collaboration. Voir page 10



C'est dans la rivière qu'il s'agissait de prélever les cailloux nécessaires à l'empierrement.

Malgré une neige légère puis soutenue et une température frôlant l'isotherme 0°, douze volontaires ont transformé le SENTIER de la Morges en CHANTIERS de la Morges. Ils en étaient ENCHANTES. Répartis en trois équipes, ils (mais surtout elles) ont renforcé des escaliers avec des pierres prises dans la Morges et amenées à dos ... d'hommes sur place, planté un nouveau panneau d'information (sur la formation des strates) et renforcés les anciens, puis préparé un lit avec drap pour accueillir 4 mètres-cubes de copeaux sur le début du chemin vers la Morgette.

Le sentier (tout remué) a ensuite offert dégustation et apéro par l'intermédiaire des volontaires-chefs chez Jacky Imhof.

Merci à tous et randonnez bien....

Georges de Morges



A la Morgette, il fallut creuser le «lit» du sentier...



... avant d'y loger soigneusement un bidim (drap de protection) qui évitera aux copeaux de bois du revêtement de se mélanger à la terre. Merci à la Commune de Chigny qui a financé les copeaux.



Empierrement soigneux des marches qui descendent vers le Baillon.



L'équipe qui consolide les poteaux des panneaux didactiques a aussi droit à son café.

L'opération se conclut par un moment de convivialité au domaine des Vaugues, chez M. Jacky Imhof.

Pour la création du sentier nous avons pu compter sur l'aide financière de l'agence régionale de l'assurance Winterthur. Fin juin, cette même assurance mettra une vingtaine de ses collaborateurs à disposition durant une journée complète pour entretenir et améliorer le sentier de la Morges dans le secteur de Monnaz.

Certains usagers du sentier de la Morges nous ont suggéré de poser un ou deux bancs le long du parcours.

Le responsable du sentier est prêt à donner suite à cette proposition. Il a repéré les endroits qui se prêteraient le mieux à une halte. Il a poussé ses recherches jusqu'à choisir le type de banc qui conviendrait. Mais... reste à trouver le financement.

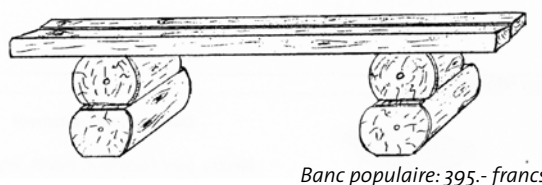
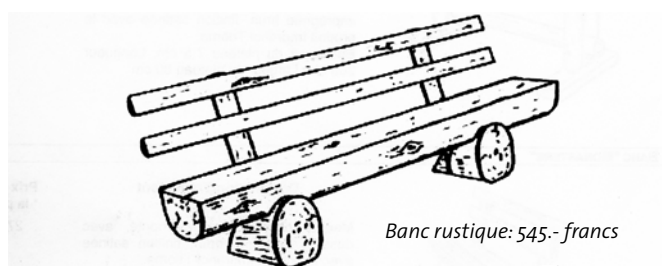
Ci-contre deux modèles de banc qui nous paraissent tout à fait adaptés.

Qui nous donnera l'argent pour offrir ce luxe à nos promeneurs?

Ou qui trouvera le sponsor disposé à payer un ou plusieurs de ces bancs contre l'apposition de son logo?

La recherche est lancée.

Rappel: Nous cherchons aussi des sponsors pour promouvoir le sentier par la réédition d'un pailillon, la création d'une brochure et d'un dvd...



CAUSERIES DES GUIDES ASM/MDA SÉRIE 2007-2008 COMPTE-RENDU

Lundi 29 octobre:

«**Les lumières se sont-elles éteintes?**» par M. le prof. Michel Cornu, philosophe

Dans le cadre de l'exposition au Musée Alexis Forrel du fonds ancien de la bibliothèque de Morges sous le titre «L'Héritage des Lumières», M. Michel Cornu, philosophe, nous a proposé une réflexion sur l'importance des lumières aujourd'hui.

Il est hors de question de résumer ici cette conférence très dense qui a profondément touché bien des auditeurs.

Mais le texte entier est disponible sur internet à l'adresse:

<http://www.contrepontphilosophique.ch/Philosophie/Sommaire/LesLumieres.html>

(Les personnes qui ne peuvent se procurer ce texte sur internet et qui désirent le recevoir, peuvent en demander une copie à l'ASM)

Sur le site, la conférence est introduite ainsi:

Dès qu'elles trouvent leur place, les Lumières suscitent aussi bien l'adhésion de ceux qui se considéreront comme éclairés, que des critiques. Et

cela se prolonge jusqu'à aujourd'hui, l'accord ou la critique fluctuant, pour une bonne part, selon la situation politique du moment.

Lundi 26 novembre 2007:

«**Le disque céleste de Nebra**» Archéologie et astronomie se rencontrent

Causerie par Mme Lucette Bentz, guide de Morges

Cette causerie est une suite d'histoires gigognes: Celle qui contient toutes les autres est l'histoire de l'oratrice qui, poussée par une curiosité remarquable n'a pas hésité à entreprendre un voyage lointain, à visiter des expositions, à rencontrer les responsables pour savoir ce qui se cache derrière cette appellation «disque céleste de Nebra» dont elle a eu vent par un article de presse. Cette recherche personnelle a semblé si intéressante que les guides ont tenu à ce que Mme Bentz leur en fasse part, même si le thème n'a rien à voir avec nos sujets habituels touchant plus ou moins directement la ville de Morges.



Le disque céleste de Nebra

La seconde est un roman policier qui conduit de la découverte, en 1999, près de Nebra (dans le Land de Saxe-Anhalt en Allemagne), par des pilliers de tombes, de ce disque de 32 cm de diamètre, pesant 2kg 300, accompagné d'autres objets, en passant par des transactions douteuses, pour aboutir à une scène de polar dans un bar de Bâle où la police arrête les receleurs et récupère l'objet énigmatique qui finalement sera restitué au service archéologique de l'état.

La troisième histoire bien plus vaste et dont les développements sont encore en cours, c'est l'interprétation de ce disque de l'âge du bronze (Il a donc 3'600 ans) et les déductions concernant les connaissances de ses concepteurs. Pour résumer, très grossièrement, on peut dire que le disque est une représentation de la voûte céleste en automne pour un observateur qui se trouve en Allemagne. En même temps calendrier permettant de déterminer les solstices, les dates des semailles et des moissons, il possède une astucieuse règle de concordance permettant d'aligner l'année lunaire et l'année solaire. Comme dans les environs du lieu où l'on a trouvé le disque accompagné d'offrandes à une divinité, se trouve le cercle de Gosek, premier observatoire solaire connu de l'histoire, les recherches concernant cette astronomie préhistorique ont encore des révélations à nous faire.

Lundi 28 janvier 2008:

« Une nouvelle manière de lire: la méthode historico-critique »

Causerie par M. Jean-Paul Perrin, guide de Morges

En latin le verbe lire (legere) signifie cueillir. Un texte ne veut rien dire en soi, il est « lettre morte ». Il doit être expliqué (exégèse) et interprété (herméneutique). Reste la question: qui l'explique et l'interprète, et de quelle autorité? Née au XVII^e siècle, notamment dans la foulée de la large diffusion de la bible permise par l'imprimerie et de la redécouverte de l'antiquité, la méthode historico-critique cherche à établir le sens premier d'un texte, celui qu'il revêtait dans son contexte de communication initial. Pour ce faire, elle applique une méthodologie scientifique régulée par une déontologie qui trouve sa source dans l'humanisme des Lumières (passion de la vérité - honnêteté intellectuelle - liberté de recherche - rationalité et clarté). Ses outils sont la critique textuelle (quelle variante du texte choisir?), la critique littéraire (la langue), la critique des sources (comparaison entre différents textes), la critique des formes (modèle utilisé). Elle s'appuie sur l'histoire et l'archéologie. Elle mène à une interprétation du texte. La méthode historico-critique a beaucoup été développée pour la lecture du texte biblique. Dans ce cas, en théologie, l'interprétation est l'œuvre de l'Esprit-Saint.



La méthode historico-critique a été appliquée d'abord à l'exégèse biblique: établir le texte, comme ce nouveau testament grec et latin contribue à le faire est une étape de cette méthode.

A NE PAS MANQUER:

DERNIÈRE CAUSERIE DE LA SÉRIE 2007/2008:

LUNDI 28 AVRIL 2008, À 20 H., COUVALOUP 10

«LES SABLET»

PAR M. LE DR LOUIS GOLAY, GUIDE DE MORGES

Hors série des causeries des guides:

MERCREDI 4 JUIN 2008, À 20 H., MUSÉE ALEXIS FOREL

«NAISSANCE D'UN LIVRE CONSACRÉ À LA VILLE DE MORGES»

par MM. Salvatore Gervasi et Jacques Longchamp

entrée libre

Lundi 25 février 2008:

« Henri Monod, dit le Landamann »

Causerie par M. Louis Golay, guide de Morges

Avocat peu attiré par les études ou le barreau, Henri Monod était surtout un riche fonctionnaire bernois: saunier, préposé aux grains, secrétaire ballival et municipal. Homme de gauche avant la révolution, il déplore les abus des Bernois et approuve les Bourla-Papey. Bien qu'ami de Amédée-César de la Harpe, il condamne les excès révolutionnaires français et suisses, en particulier «le banquet de Rolle».

Ambassadeur de la République Lémannique en 1798, il se retrouve préfet national. Il contribue à la nouvelle constitution fédéraliste qui suit l'imposition de l'Acte de médiation par Bonaparte.

Landamann et Conseiller d'Etat de 1810 à 1830, lors de la restauration, seul et incognito, il rencontre le tsar Alexandre qui lui assure que le canton de Vaud restera libre et ne retournera pas en mains bernoises.

Dès 1815, devenu homme de droite, il s'oppose aux idées libérales et lorsque les libéraux prennent le pouvoir en 1830, il sera démissionné. Politicien dilettante, mécène généreux, écrivain prolix, ce millionnaire intègre est aussi un époux fidèle et un père soucieux de ses enfants.



Henri Monod

Lundi 31 mars 2008:

« Le Doyen Muret, père du père de la patrie Jules Muret »

Causerie par M. Jacques Longchamp, guide de Morges

Issu d'une famille de négociants prospères, brillant étudiant morgien, Jean-Louis Muret est consacré pasteur en 1740. Durant plus de quarante années, il exerça un ministère fort apprécié à Vevey.

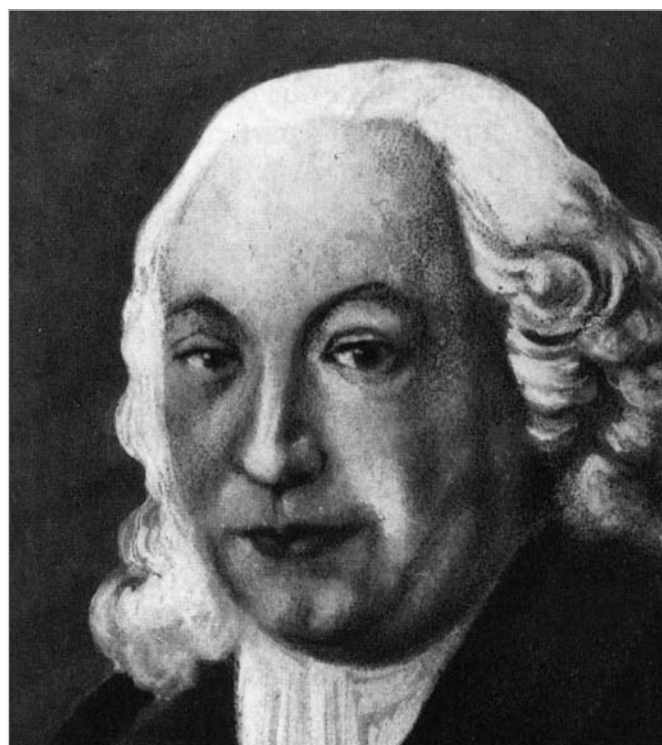
A côté des tâches traditionnelles de celui-ci, le doyen Muret s'intéressa aux mécanismes socio-économiques. Adeptes des idées physiocratiques, il observa de près les pratiques agricoles et, entre autres, l'économie des céréales pour proposer de nombreuses améliorations en faveur des agriculteurs et de la population en général.

Passionné par le droit, il lutta pour une justice transparente et équitable.

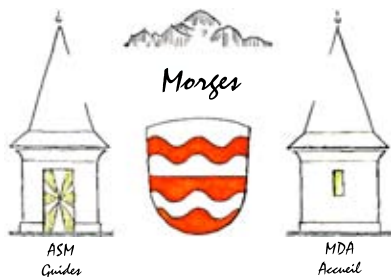
Mais c'est surtout sa facilité pour les mathématiques qui l'a fait passer à la postérité. En effet, il appliqua son amour des chiffres à l'analyse de la population et effectua la première étude démographique du Pays de Vaud. Précurseur, il imagina des outils statistiques qui sont devenus d'un emploi courant aujourd'hui.

Son activité au sein de la Société économique lui valut des remontrances de LLEE de Berne!

Dans l'esprit des Lumières, il a œuvré avant l'heure à des chantiers qui seront ceux du nouveau canton de Vaud né de la révolution dont son fils fut un des acteurs.



Jean-Louis Muret, dit le Doyen Muret (1715-1796)



Visites guidées de la ville de Morges

Lancement de la saison 2008

Après les visites de MM. André Charlet, Xavier Salina, Philibert Muret, Gilbert Folly et Georges Metzker qui ouvrirent les dernières saisons, en 2008, à nouveau, nous suivrons notre guide évocateur, au gré de ses souvenirs, dans la ville elle-même.

Visite guidée exceptionnelle

Morges: balade anecdotique autour de la «Cour des Miracles»
guidée par M. Jacques Dufaux, droguiste, antiquaire
«Le Passé Simple», Place de l'Eglise 10

Vendredi 27 juin 2007,
à 18 heures,
Rendez-vous devant
«Le Passé Simple»

Visite guidée gratuite à pied, durée environ 1 h. 30

A l'issue de la balade, possibilité de se restaurer au Caf'Conc sur la Place de l'Hôtel-de-Ville.



Autres visites guidées de Morges:

En juillet et août:

- **Chaque mardi à 10 heures:** visite thématique (liste des thèmes pour chaque date à disposition à l'Office du tourisme et sur le site internet: asm-morges.ch).
- **Chaque vendredi à 14h 30:** visite «générale».

Les visites guidées programmées sont offertes gratuitement par l'Office du Tourisme. Elles débutent devant l'office du tourisme (en face du Château) et comme toujours on peut s'y joindre sans inscriptions préalables.

Des visites guidées de Morges sont possibles en tout temps; accord préalable à l'Office du tourisme